

**DÉLIBÉRATION N° 2024-2025_042
du conseil d'administration de l'université de Franche-Comté**

Séance en date du 17 décembre 2024

7 – Validation des points des CFVU du 28 novembre 2024

Point n° 7.2 « Création d'un Diplôme Universitaire Cursus Master Ingénierie »

La délibération étant présentée pour décision.

Effectif statutaire : 36 Membres en exercice : 36 Quorum : 18 Membres présents : 15 Membres représentés : 10 Total : 25	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 1 Suffrages exprimés : 24 Pour : 24 Contre : 0
--	--

VU le code de l'éducation, et notamment son article L.712-6-1 ;

VU la délibération CFVU_2024-2025_029 de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté.

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent la création d'un diplôme universitaire cursus Master Ingénierie.

~~Pour la Présidence et par délégation
Le directeur général des services~~

Pascal FABRE
Vice-président conseil d'administration

Thierry CAMUS

Annexe :

Annexe 7.2 Délibération CFVU_2024-2025_029_Création d'un Diplôme Universitaire Cursus Master Ingénierie

**DELIBERATION N°2024-25_029
de la commission de la formation et de la vie universitaire
de l'université de Franche-Comté**

Séance du jeudi 28 novembre 2024

6. Création d'un Diplôme Universitaire Cursus Master Ingénierie

La délibération étant présentée pour AVIS.

Effectif statutaire : 40	Refus de vote : 0
Membres en exercice : 39	Abstention(s) : 0
Quorum : 20	
	Suffrages exprimés : 22
Membres présents : 13	
Membres représentés : 9	Pour : 22
Total : 22	Contre : 0

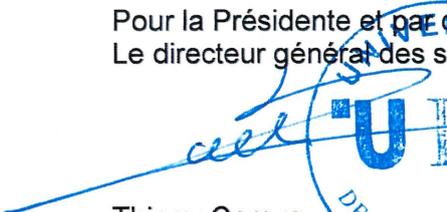
Vu le code de l'éducation notamment l'article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université de Franche Comté notamment l'article 41.

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, rendent un avis favorable sur la création d'un Diplôme Universitaire Cursus Master Ingénierie.

Besançon, le 28 novembre 2024

Pour la Présidente et par délégation,
Le directeur général des services.




Thierry Camus

Annexe(s) / pièce(s) jointe(s) :

- Création d'un Diplôme Universitaire Cursus Master Ingénierie

Création des diplômes universitaires Cursus Master Ingénierie

Contexte :

L'UFC fait partie des universités du réseau Figure qui proposent des Cursus master en ingénierie (CMI), labellisés investissement d'avenir depuis 2012.

Ces cursus, adossés à une licence et à un master qui offrent aux étudiants un complément de formation et de stages allient les apports de la recherche à des pédagogies actives, une solide formation disciplinaire et des disciplines d'ouverture sur la société. Ils sont aussi axés sur l'auto-évaluation des étudiants. Ils sont construits comme des ensembles cohérents de pédagogie innovante. Les méthodes d'apprentissage sont basées sur des projets et des mises en situation professionnelles.

Le CMI est construit sur le modèle international du « master of engineering ». Il couvre un cycle complet d'études supérieures, de la Licence (3 ans) au Master (2 ans). L'innovation et l'ingénierie sont au cœur de la formation. De fait, les étudiants suivent des cours en lien avec la spécialité choisie (mécanique, géologie, énergie, sciences de l'information géographique,...), ainsi qu'un certain nombre d'enseignements au plus près des innovations et de la recherche des laboratoires support des CMI . C'est un parcours long et exigeant qui propose un volume horaire supérieur à une filière universitaire classique soit 20% d'enseignements supplémentaires. Les cours s'organisent ainsi : 50% d'enseignements consacrés à la spécialité, 20% aux disciplines fondamentales, 10% à des compléments scientifiques, 20% au développement de compétences sociales, environnementales et culturelles.

Le projet du Réseau Figure® (Réseau Formations à l'InGénierie par des Universités de REcherche) a été initié en 2012 dans le cadre des « Initiatives d'excellence en formations innovantes » (IDEFI), précisément pour développer et déployer un nouveau modèle de formation aux métiers d'ingénieur à l'université : le Cursus Master en Ingénierie (CMI). Adossé à des parcours de licence et master renforcés, ce cursus sélectif en cinq ans se distingue des formations d'ingénieurs traditionnelles en France par au moins deux caractéristiques :

- il s'appuie sur un parangonnage des contenus de masters en ingénierie largement répandu au plan international ;
- il se justifie par une liaison organique à la recherche qui implique des laboratoires de statut international, offrant ainsi aux étudiants, tout au long du cursus, un accès aux développements scientifiques et technologiques les plus avancés.

Pour assurer la pérennité du modèle CMI, le réseau figure soutient la création d'un DU dit « englobant ».

Les Cursus Master Ingénierie concernés à l'uFC :

- CMI Hydrogène-énergie et efficacité énergétique - H3E – UFR STGI
- CMI Environnement Territoire – ET – UFR STGI
- CMI Éditions Numériques et Patrimoines de l'Antiquité – ENPAJ – UFR SLHS

- CMI Sciences de l'information géographique pour l'innovation territoriale) – SIGIT – UFR SLHS
- CMI Géologie Appliquée – GA – UFR ST
- CMI Photonique, micro & nanotechnologie, temps-fréquence – PICS – UFR ST
- CMI Mécanique, électronique, automatique : Structures et Systèmes intelligents - S-cube – UFR ST

CFVU du 28/11/2024 – CA du 17/12/2024



- CMI Informatique _ UFR-ST

Création du DU

Il est acté le principe que les CMI s'appuient sur un Diplôme Universitaire à compter de la rentrée 2025 : la validation du diplôme sera soumise à la validation de l'ensemble de la Licence, du Master et des enseignements complémentaires qui conduisent à la labellisation CMI par le réseau Figure. En conséquence, le DU se déroulera sur 5 ans.

Validation du DU

La délivrance du Label CMI et du Diplôme Universitaire supposent :

- La validation de la licence et du master porteur du parcours CMI ;
- La validation des UE complémentaires CMI ;
- Une mobilité à l'étranger obligatoire en cours de cursus (sous forme de stage ou de mobilité étudiante) de minimum 3 mois ;
- Une certification de langue anglaise de niveau minimum B2 ;
- Une certification PIX avec un minimum de 400 points ;
- Au minimum 14 semaines de stage en entreprise sur la totalité des stages.

1. Condition d'inscription

Une inscription en DU annuellement est requise comme pour tout DU à l'uFC.

Le montant des frais pédagogiques sera nul pour les étudiants, le surcoût étant pris en charge comme depuis 2012 par les composantes.

L'étudiant devra en revanche s'acquitter d'une inscription administrative du montant des frais d'inscription en licence (définis chaque année par arrêté), comme pour tout DU à l'uFC.

Précision : les boursiers seront dispensés de ces frais d'inscription.

Cas des étudiants déjà engagés en CMI avant la rentrée 2025 :

Les étudiants qui le souhaitent pourront s'inscrire en DU à la rentrée 2025 et se voir délivrer le diplôme dès lors qu'ils auront obtenu la validation des éléments nécessaires à l'obtention du label CMI.

Ceux qui ne le souhaitent pas et qui auront validé l'ensemble des éléments nécessaires à l'obtention de la labellisation CMI seront labellisés CMI.

Échéancier Dossier DU :

Le dossier pédagogique complet du DU CMI sera soumis au vote de la CFVU et du CA en début d'année 2025 en vue de l'ouverture dès la rentrée 2025 et l'inscription dans parcoursup des CMI et DU associé à la labellisation.

PROJET

